



## 22e PRIX DU PRODUCTEUR FRANÇAIS DE TÉLÉVISION

### De nouvelles règles de présélection

La **22ème édition du Prix du producteur français de télévision** se déroulera le **14 décembre 2015 au Théâtre Mogador** à Paris. **Trois prix** seront remis pour récompenser le professionnalisme d'une société de production dans chacune des catégories **Animation, Documentaire et Fiction**.

Le **Prix du producteur français de télévision** retrouvera la scène de Mogador, où les 1000 professionnels attendus découvriront à partir de 19h, les teasers des quinze sociétés nominées, avant de connaître les noms des lauréats de cette 22ème édition.

Lors de cette même soirée seront également remis les **Prix Export de TV France International**.

Créé en 1994 par la Commission Télévision de la **PROCIREP** (société de gestion de droits et d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle), le **Prix du producteur français de télévision** entend valoriser le métier de producteur indépendant et ainsi contribuer à mieux faire connaître ce maillon essentiel de la création télévisuelle.

### • les trois prix

**Trois prix honorifiques**, décernés par un **jury professionnel** récompenseront un producteur ou une société de production pour ses productions en cours ou réalisées au cours des trois dernières années :

- le **Prix du producteur de télévision** dans la catégorie **Animation**
- le **Prix du producteur de télévision** dans la catégorie **Documentaire**
- le **Prix du producteur de télévision** dans la catégorie **Fiction**

### • les règles de présélection

**Pour la première fois cette année, un Comité de Présélection, composé de trois collèges établira la liste des nominés** parmi la liste des 570 sociétés soutenues par la Commission d'aide à la Création Télévision de la Procirep au cours des 3 dernières années.

Un **collège Animation** composé de deux producteurs désignés par le SPFA, ainsi que deux représentants de diffuseurs (1 public, 1 privé) spécialisés en programmes animation ou jeunesse, désignés par la PROCIREP.

Un **collège Documentaire** composé de deux producteurs désignés par le SPI, deux producteurs désignés par l'USPA, ainsi que deux représentants de diffuseurs (1 public, 1 privé) spécialisés en programmes documentaires, désignés par la PROCIREP.

Un **collège Fiction** composé de deux producteurs désignés par le SPI, deux producteurs désignés par l'USPA, ainsi que deux représentants de diffuseurs (1 public, 1 privé) spécialisés en programmes fiction, désignés par la PROCIREP.

Le Président et le Vice-Président de la Commission Télévision, ainsi que le Secrétaire général de la PROCIREP, sont par ailleurs membres des trois collèges du Comité de Présélection.

Après réunion en collège, les membres du Comité de Présélection se réunissent en plénière le **jeudi 12 novembre 2015**, sous la Présidence de **Luc Martin-Goussset**, Président de la Commission Télévision, pour expliciter leurs choix et arrêter la liste définitive des 15 sociétés nominées (4 nominés en **Animation**, 6 en **Documentaire**, et 5 en **Fiction**).

La politique de développement de la société et sa réussite sur le plan économique, la ligne éditoriale de la société, le travail de production réalisé, notamment sur les projets soutenus par la PROCIREP au cours des trois dernières années, sont les principaux critères de présélection. Par ailleurs, le Comité de Présélection veillera à **sélectionner au moins un nouveau producteur** dans chacune des trois catégories, c'est-à-dire une société ayant tout au plus cinq ans d'existence et qui s'est particulièrement distinguée sur l'année écoulée.

### • le jury final

Un **jury final**, composé de 14 représentants du secteur de la création audiovisuelle dans toute sa diversité (dont notamment les 3 producteurs lauréats de l'édition 2014, ainsi que 3 auteurs, 3 diffuseurs et 3 responsables de sélection de festivals intervenant dans chacun des différents genres), se réunira le **14 décembre 2015** pour départager les sociétés en lice et attribuer les trois prix, qui seront décernés le soir même lors de la cérémonie au Théâtre Mogador.

Les critères de présélection et d'appréciation du jury final porteront sur la politique de développement de la société et la ligne éditoriale des producteurs concernés, avec une attention particulière sur les « programmes phares » qu'il est demandé aux candidats de mettre en avant.

L'an dernier, le **Prix du producteur français de télévision 2014** a été décerné à **STUDIO HARI** dans la catégorie **Animation**, **COCOTTES MINUTE PRODUCTIONS** dans la catégorie **Documentaire** et **IMAGE & COMPAGNIE** dans la catégorie **Fiction**.

Informations pratiques sur [www.procirep.fr](http://www.procirep.fr)

Retrouvez le Prix du producteur français de télévision sur [www.facebook.com/prix.du.producteur](https://www.facebook.com/prix.du.producteur)

contacts presse :

**blue hélium / Christophe Kerambrun**  
 06 26 54 28 97 - christophe@bluehelium.com - www.bluehelium.com